

INFORMATION IMPORTANTE : Report de la fin d'agrément pour la formation tutorale. La fin de l'agrément de la formation tutorale (par la CPNE FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales, privé à but non lucratif) initialement prévue le 31 décembre 2021, puis le 30 juin 2022, est de nouveau reportée jusqu'au **30 septembre 2023**. Les formations Modules 1, 2 et 3 dispensées par le Groupement de Partenaires Régionaux Rhône Alpes vont donc se prolonger jusqu'à cette date.

DATE DES SESSIONS DE FORMATION TUTEUR 2022-2023

Module de 40 Heures sur 6 jours

ATTENTION DERNIERS MODULES AVANT REFORME EN 2023

MODULE 1

Territoire AIN

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / ADEA Bourg en Bresse

30 et 31 Janvier 2023

22 et 23 Février 2023

13 et 14 Mars 2023

Territoire ISERE, Echiroles

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / OCELLIA Echiroles

En attente de dates pour 2023

Territoire LOIRE, Firminy

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / ENSEIS Firminy

19 et 20 Octobre 2022

9 et 10 Novembre 2022

8 et 9 Décembre 2022

Territoire RHONE, Lyon

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / ARFRIPS Lyon 9

En attente de dates pour 2023

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / Institut Saint-Laurent Lyon 5

6 et 7 Octobre 2022

3 et 4 Novembre 2022

1 et 2 Décembre 2022

Territoire DROME, Valence

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / Ocellia Valence

14 et 15 Mars 2023

25 et 26 Avril 2023

16 et 17 Mai 2023

INFORMATION IMPORTANTE : Report de la fin d'agrément pour la formation tutorale. La fin de l'agrément de la formation tutorale (par la CPNE FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales, privé à but non lucratif) initialement prévue le 31 décembre 2021, puis le 30 juin 2022, est de nouveau reportée jusqu'au **30 septembre 2023**. Les formations Modules 1, 2 et 3 dispensées par le Groupement de Partenaires Régionaux Rhône Alpes vont donc se prolonger jusqu'à cette date.

DATE DES SESSIONS DE FORMATION TUTEUR 2022-2023

Module de 40 Heures sur 6 jours

ATTENTION DERNIERS MODULES AVANT REFORME EN 2023

Territoire SAVOIE, HAUTE SAVOIE

Module 1 : Tuteur de proximité, les bases / IREIS LA RAVOIRE

20 et 21 Octobre 2022

17 et 18 Novembre 2022

8 et 9 Décembre 2022

MODULE 2

Territoire AIN

Module 2 : Tuteur de proximité, Approfondissement / ENSEIS, BOURG EN BRESSE

15 et 16 Mai 2023

6 et 7 Juin 2023

26 et 27 Juin 2023

Territoire RHONE, Lyon

Module 2 : Tuteur de proximité, Approfondissement / Institut Saint-Laurent, LYON 5

5 et 6 Janvier 2023

2 et 3 Février 2023

2 et 3 Mars 2023

Territoire LOIRE, Firminy

Module 2 : Tuteur de proximité, Approfondissement / ENSEIS Firminy

2 et 3 Février 2023

7 et 8 Mars 2023

5 et 6 Avril 2023

Territoire SAVOIE, HAUTE SAVOIE

Module 2 : Tuteur de proximité, approfondissement / IREIS LA RAVOIRE

19 et 20 Janvier 2023

23 et 24 Février 2023

23 et 24 Mars 2023

INFORMATION IMPORTANTE : Report de la fin d'agrément pour la formation tutorale. La fin de l'agrément de la formation tutorale (par la CPNE FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales, privé à but non lucratif) initialement prévue le 31 décembre 2021, puis le 30 juin 2022, est de nouveau reportée jusqu'au **30 septembre 2023**. Les formations Modules 1, 2 et 3 dispensées par le Groupement de Partenaires Régionaux Rhône Alpes vont donc se prolonger jusqu'à cette date.

DATE DES SESSIONS DE FORMATION TUTEUR 2022-2023

Module de 40 Heures sur 6 jours

ATTENTION DERNIERS MODULES AVANT REFORME EN 2023

Territoire ISERE, Echirolles

Module 2 : Tuteur de proximité, approfondissement / OCELLIA Echirolles

En attente de dates pour 2023

MODULE 3

Le Groupement de Partenaires Régionaux propose, sur le territoire du Rhône un dernier module 3 « Référent de site qualifiant » (pour tout tuteurs de proximité certifiés module 2, et souhaitant acquérir les compétences de référent de site qualifiant), indépendamment des autres modules.

POUR RAPPEL :

Le référent de site qualifiant (module 3 dont l'ancienne appellation jusqu'en 2013 était « Tuteur référent ») n'est pas un tuteur de proximité. Son rôle est d'organiser le site qualifiant.

Il n'intervient donc pas directement auprès des stagiaires (rôle des tuteurs de proximité Modules 1 et/ou 2, ou des référents professionnels).

- Il identifie les différentes dimensions du site qualifiant comme une organisation apprenante.
- Il représente son institution auprès des organismes de formation partenaires.
- Il initie ou anime le projet de site qualifiant et/ou le projet d'accueil de stagiaires.
- Il construit ou co-construit les outils d'accueil, d'accompagnement et d'évaluation du site qualifiant.
- Il est garant du suivi de l'ensemble des stagiaires sur le site et préparant une certification ou un diplôme en travail social.
- Il anime les équipes de tuteur de proximité
- Il pose avec le tuteur de proximité un diagnostic sur les compétences et savoirs des stagiaires avant, pendant et à la fin du processus de stage.
- Il participe aux évaluations des stagiaires en tant que représentant du site qualifiant

Territoire SAVOIE, HAUTE SAVOIE

Module 3 : Référent de Site Qualifiant / ENSEIS La RAVOIRE (20 places)

27 et 28 Avril 2023

25 et 26 Mai 2023

22 et 23 Juin 2023

Territoire RHÔNE Lyon

Module 3 : Référent de Site Qualifiant, Institut Saint-Laurent, LYON 5 (20 places)

6 et 7 Avril 2023

3 et 4 Mai 2023

31 Mai et 1er Juin 2023